



Vendredi 17 octobre 2025

MOTION

BAISSE DES CREDITS DU PASS CULTURE : LA MEDIATION CULTURELLE EN DANGER

Depuis la rentrée 2025, de nombreux collèges et lycées alertent sur la baisse brutale des moyens alloués aux projets d'éducation artistique et culturelle. En cause : le gel de la part collective du Pass culture, décidé par l'État en janvier dernier. Ce gel illustre le sacrifice de la culture sur l'autel d'une politique d'austérité dogmatique menée ces dernières années.

Ce dispositif, essentiel, permettait aux établissements scolaires de financer des sorties au théâtre, des rencontres avec des artistes ou encore des ateliers de pratique culturelle. Sur les 90 millions d'euros initialement prévus, 40 millions seulement ont été effectivement engagés, le reste ayant été bloqué.

Cette décision remet gravement en cause la promesse d'un accès à la culture pour toutes et tous. La part collective du Pass culture constitue en effet un levier essentiel du "100 % Éducation Artistique et Culturelle (EAC)", permettant aux établissements de choisir et financer la rencontre avec les œuvres et les artistes, la pratique artistique, et, par conséquent, de favoriser l'acquisition de connaissances culturelles et l'émancipation des jeunes.

Ce dispositif a fait émerger, partout sur le territoire, des propositions de qualité, multipliant les partenariats entre établissements scolaires, structures culturelles, artistes et collectivités.

Or, en restreignant brutalement les enveloppes, l'État fragilise tout un écosystème : les enseignants référents culturels, les artistes intervenants, les théâtres, les compagnies et les structures labellisées qui œuvrent depuis des années à rendre la culture accessible à tous les jeunes.

La réduction des dotations est sans précédent et entraîne des conséquences particulièrement graves : projets suspendus, sorties annulées, enseignants contraints de demander une participation financière – parfois excluante – aux familles. C'est tout un pan de la médiation culturelle qui vacille, au détriment de l'égalité des chances et de la cohésion sociale.

Pour certains établissements, notamment en milieu rural ou périurbain, les frais de transport deviennent un frein supplémentaire, accentuant encore les inégalités sociales et territoriales.

La promesse d'un accès à la culture pour tous les jeunes de France est aujourd'hui gravement compromise.

Fidèle à son engagement, le Département des Landes agit pour l'accès des jeunes à la culture. Nous faisons vivre la médiation dans les classes et hors les murs : résidences artistiques en collèges, rencontres théâtrales des élèves, parcours d'improvisation, éducation à l'image et au cinéma, et résidences d'écriture ouvertes au public. Nous faisons notre part ; l'État doit faire la sienne.

Le Conseil départemental des Landes alerte :

- le Gouvernement, sur les effets délétères de cette décision pour les élèves, les enseignants et les structures culturelles partenaires
- les collectivités locales, déjà confrontées à la baisse des dotations, qu'elles ne peuvent à elles seules compenser le désengagement de l'État
- les citoyennes et citoyens, sur le risque de voir disparaître, dans les faits, le principe d'égalité d'accès à la culture

En conséquence, le Conseil départemental des Landes :

- réaffirme son attachement à la démocratisation culturelle et à l'éducation artistique et culturelle pour tous les jeunes
- dénonce la baisse des crédits alloués à la part collective du Pass culture et le gel imposé par l'État
- demande au Gouvernement de revoir sa copie dans le cadre du prochain budget, en rétablissant les moyens nécessaires à la mise en œuvre du Pass culture collectif
- appelle à donner aux établissements scolaires les moyens de faire vivre la médiation culturelle, dans les écoles, les collèges et les lycées
- transmet la présente motion au Premier ministre, à la ministre de la Culture, au ministre de l'Éducation nationale et aux parlementaires du Département.